

Pour le Président
 et par délégation


 Jean-René BINET
 Vice-Président



Déclaration de projet
 emportant mise en compatibilité
 du Plan Local d'Urbanisme de Coutances
 relative à la construction de la nouvelle usine JRegnault SAS
 (regroupement et développement des sites de production actuels)

Enseignements tirés de la concertation préalable

- | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Bétaillères | Vans | Bennes | Portes cadre | Spécifique | Fourgons | Plateaux | Parois souples | Aménagements intérieurs | Montages hydraulique |
| Aluminium, Inox, Acier... | Configuration sellerie, nomocar... | Benne écharissage inox, acier, aluminium... | C7820, C7420 et C7150 | Strit ou en gravillage, anelux, poolium... | Plywood, Acier, Aluminium... | Ride les acier, aluminium, bûché... | Standard mixte, étage hydraulique... | Bois, plywood, aluminium... | Hayon, Grak, Bras... |



Sommaire

PRÉAMBULE	3
CHAPITRE 1. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PRÉALABLE	4
I- DEUX MAÎTRES D'OUVRAGE, COUTANCES MER ET BOCAGE ET JREGNAULT SAS	4
<i>La collectivité, Coutances mer et bocage à l'initiative de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme</i>	<i>4</i>
<i>L'entreprise, JREGNAULT SAS à l'initiative de la construction d'une nouvelle usine</i>	<i>5</i>
II- LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PRÉALABLE	7
<i>Le contexte local</i>	<i>7</i>
<i>Cadre réglementaire de la concertation préalable</i>	<i>7</i>
<i>Organisation et déroulement de la concertation.....</i>	<i>8</i>
<i>Pour l'information du public, plusieurs supports sont prévus.....</i>	<i>9</i>
<i>Pour s'exprimer, plusieurs canaux sont prévus</i>	<i>9</i>
CHAPITRE 2. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE.....	23
I- DE LA MOBILISATION À LA PARTICIPATION.....	23
II- LE PROJETS ET LES ENJEUX SOULEVÉS AU COURS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE	24
III- DES MESURES POUR UNE INFORMATION ET UNE PARTICIPATION CONTINUE	25
ANNEXES.....	26

Table des figures

Figure 1 : Annonces légales publiées	10
Figure 2 : Extrait du magazine communautaire	11
Figure 3 : Affiche de concertation	11
Figure 4 : Cartographie de l'affichage des affiches de la concertation	12
Figure 5 : Article de presse Ouest France – 24.09.2020.....	12
Figure 6 : Article de presse La Manche Libre – 03.10.2020.....	13
Figure 7 : Article de presse Ouest France – 13.10.2020.....	14
Figure 8 : Article de presse Tendances Ouest – 13.10.2020	15
Figure 9 : Article de presse La Manche Libre – 15.10.2020.....	16
Figure 10 : Article de presse La Presse de la Manche – 18.10.2020	17
Figure 11 : Article de presse Ouest-France - 29.10.2020	17
Figure 12 : Article de presse La Manche Libre – 14.11.2020.....	18
Figure 13 : Article de presse Ouest-France – 20.11.2020.....	18
Figure 14 : Stand de la concertation à l'accueil de la mairie de Coutances	19
Figure 15 : Accueil du service urbanisme de la communauté de communes de Coutances mer et bocage	19
Figure 16 : Maquette du projet à l'échelle 1/500e.....	20
Figure 17 : Participants à la permanence du 17 octobre 2020.....	21
Figure 18 : Stand de la concertation lors de la permanence du 17 octobre 2020	21
Figure 19 : Participants à la permanence du 21 novembre 2020.....	21
Figure 20 : Stand de la concertation lors de la permanence du 21 novembre 2020.....	21
Figure 21 : Participants à la réunion publique du 26 octobre 2020	22
Figure 22 : Participants à la réunion publique du 16 novembre 2020	22

Annexes

Article sur le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr

Article sur le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr

Publications Facebook sur le profil de Coutances mer et bocage

Publications Facebook sur le profil de la ville de Coutances

Registre de concertation mis à disposition au siège de Coutances mer et bocage et à la mairie de Coutances

Registre de concertation mis à disposition à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage

Préambule

Tirer les enseignements de la concertation fait partie du processus de concertation préalable.

Ce document fait suite à la publication du bilan de concertation préalable rédigé par M. ANDRÉ, désigné garant de la concertation par la Commission Nationale du Débat Public le 15 juillet 2020. Le bilan a été publié sur le site Internet de la Commission Nationale du Débat Public et sur le site Internet de Coutances mer et bocage.

Ce document a pour objectif d'appréhender les enseignements tirés par les maîtres d'ouvrage de la phase de concertation préalable, qui s'est déroulée du 17 octobre au 21 novembre 2020.

« La concertation préalable associe le public à l'élaboration d'un projet, plan ou programme dans les conditions définies par la présente section. La concertation préalable est d'une durée minimale de quinze jours et d'une durée maximale de trois mois. Quinze jours avant le début de la concertation, le public est informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concernés par la concertation ainsi que, selon l'importance et la nature du projet, par voie de publication locale. Le bilan de cette concertation est rendu public. Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation.

Les dépenses relatives à l'organisation matérielle d'une concertation préalable sont à la charge du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable du plan ou programme. » Article L121-16 du code de l'environnement

Chapitre 1. La démarche de concertation préalable

I- Deux maîtres d'ouvrage, Coutances mer et bocage et JRegnault SAS

La collectivité, Coutances mer et bocage à l'initiative de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Issu de la fusion des communautés de communes de Montmartin-sur-Mer, du canton de Saint-Malo-de-la-Lande et du bocage Coutançais, Coutances mer et bocage regroupe **49 communes** et **50 000 habitants**. Étendu sur 639,3 km², elle présente une grande diversité de communes urbaines, rurales, et littorales. Cette diversité constitue un enjeu de développement et de rayonnement de premier ordre.

Coutances mer et bocage a posé les bases de son action avec un projet de territoire, travail collectif des élus communautaires et municipaux en 2017 et 2018. Ce projet s'appuie sur des constats partagés :

- Un territoire de diversité au cadre de vie attractif et au rayonnement atypique ;
- Un territoire dynamique, vieillissant et aux niveaux de vie disparates ;
- Un tissu économique diversifié, une dynamique fragile qui gagne en attractivité ;
- Un maillage de services fin et une proximité essentielle pour la vitalité du territoire ;
- Un besoin de connexion et de désenclavement ;
- Des interactions fortes entre la terre et la mer.

Coutances mer et bocage a défini des enjeux forts de développement durable fondés sur des valeurs communes : solidarité, équilibre et équité, proximité, innovation et expérimentation. Ces valeurs sont traduites par des ambitions affichées :

- Un territoire entreprenant,
- Un territoire solidaire,
- Un territoire accueillant,
- Un territoire équilibré et durable,
- Une identité affirmée,
- Une administration structurée et dynamique.

En application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et de l'arrêté préfectoral du 03 octobre 2016 créant la communauté de communes, Coutances mer et bocage, créée au 1^{er} janvier 2017, est **compétente en matière de documents d'urbanisme**, « Plans Locaux d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ». Il lui revient de poursuivre, prescrire ou engager les procédures d'évolution ou de mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Aujourd'hui la **politique de Coutances de mer et bocage** s'articule autour de 3 axes principaux :

- La transition écologique,
- Le développement économique et le développement durable,
- Le rayonnement du territoire.

L'entreprise, JREGNAULT SAS à l'initiative de la construction d'une nouvelle usine

L'entreprise, créée en 1880 par Eugène Renault, est dirigée par Olivier Renault, la cinquième génération. Elle est spécialisée dans le carrossage de véhicules industriels. Elle a acquis un savoir-faire issu d'un siècle d'expérience et d'innovation ainsi qu'un rayonnement à l'international depuis les années 90. Particulièrement reconnue sur le marché français, elle fournit de nombreux produits : plateaux grues, parois souples, différents types de fourgons, carrosseries militaires, ... Depuis plusieurs années, elle connaît un fort développement. Le site actuel n'est plus adapté pour répondre à ses besoins. Composé de 5 bâtiments principaux disposant d'une superficie couverte totale de 20 000 m² et de 30 000 m² de parking, l'aménagement actuel du site de production est devenu contraint.



Source : JRegnault SAS

Historique



Source : JRegnault SAS

Chez JRegnault Carrossier Constructeur, chaque année qui passe renforce une expérience déjà séculaire. Recherche et Développement, référence et rayonnement international, innovation, voilà nos forces à votre service.
Nous créons et développons en amont vos outils de demain.



NOTRE SAVOIR FAIRE

Entre technologie et tradition. L'évolution du transport dans sa globalité, nous impose une veille technologique permanente.

REGNAULT vous propose des équipements de pointe mis en œuvre par des collaborateurs dotés d'un savoir-faire des plus sûrs, hérité et amélioré de générations en générations.



NOTRE TECHNICITÉ

La compétence fait partie de nos gènes. Notre équipe technique et commerciale est prête à répondre à toutes vos demandes de façon précise et réactive.

De l'élaboration d'une étude de répartition des charges en passant par le calcul de stabilité, d'une étude 3D personnalisée aux études calculatoires par éléments finis, nous disposons des outils techniques pour répondre aux projets les plus spécifiques



NOTRE CAPACITÉ

De l'unitaire à la série nous concevons et fabriquons une gamme complète de carrosseries.



NOTRE INDÉPENDANCE

Notre entreprise collabore depuis des années avec bon nombre de marques à la réputation internationale.

Source : JRegnault SAS

Clients et fournisseurs



Source : JRegnault SAS

II- La démarche de concertation préalable

Le contexte local

En application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et de l'arrêté préfectoral du 03 octobre 2016 créant la communauté de communes de Coutances mer et bocage, au 1^{er} janvier 2017, **la communauté de communes est devenue compétente en matière de documents d'urbanisme**, « Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ». Il revient de fait à Coutances mer et bocage de poursuivre, prescrire ou engager les procédures d'évolution ou de mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Au regard du fort enjeu que constitue le maintien et le développement de l'entreprise JRegnault SAS pour le territoire, en accord avec la délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2018 concernant les modalités d'évolution des documents d'urbanisme communaux durant l'élaboration du PLU intercommunal, la commune de Coutances a sollicité Coutances mer et bocage, par délibération du 16 octobre 2019, pour engager l'évolution de son document d'urbanisme. Cette évolution vise la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme communal pour basculer une partie du zonage AU2 en zone UX afin accueillir le projet et permettre à l'entreprise de poursuivre son développement à Coutances. Coutances mer et bocage a ainsi pris une délibération de prescription d'une déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances le 27 novembre 2019.

Cadre réglementaire de la concertation préalable

La mise en compatibilité d'un PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, n'est pas soumise à concertation préalable obligatoire (article L 103-2 du Code de l'urbanisme). C'est en application des dispositions du Code de l'environnement (articles L.121-17, L.121-15 et L.121-17-1), dès lors que la procédure de mise en compatibilité est soumise à évaluation environnementale, qu'elle entre dans le champ du droit d'initiative. La mise en compatibilité du PLU de Coutances est soumise à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale n° 2020-3582, en date du 14 mai 2020.

Ce droit a été introduit par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 « portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ». Il permet au public de demander l'organisation d'une concertation. Coutances mer et bocage a privilégié une démarche de concertation préalable sous l'égide d'un garant de la CNDP.

Par courrier du 19 juin 2020 adressé à la Présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), le Président de Coutances mer et bocage a sollicité la nomination d'un garant pour engager une concertation préalable relative à la mise en compatibilité du PLU de Coutances avec le projet de construction de la nouvelle usine de JRegnault SAS.

Pour garantir le processus de la concertation préalable, la CNDP a désigné Monsieur Sylvain André en tant que garant.

La **CNDP** est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de :

- Garantir l'information objective des citoyens;
- Veiller à l'intégrité et à l'impartialité des débats publics et concertations;
- S'assurer que les points de vue exprimés sont pris en compte par le maître d'ouvrage.
- Sa devise est « Vous donner la parole et la faire entendre ».

La concertation préalable est une procédure règlementée par le code de l'environnement. Elle s'adresse aux usagers, riverains et habitants de Coutances mer et bocage. Elle a pour but de favoriser la consultation du public et recueillir son avis avant la démarche d'autorisation du projet et l'enquête publique.

La concertation préalable doit permettre de **débattre** :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques et des impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

Organisation et déroulement de la concertation

- ✓ Le garant

M. Sylvain ANDRÉ, garant de la concertation préalable

« Suite à la saisine de la CNDP par la communauté de communes Coutances mer et bocage, j'ai été missionné pour garantir le processus de la concertation préalable.

Je représente la CNDP et porte ses valeurs que sont la transparence, la neutralité, l'argumentation et l'équivalence de traitement.

Mon rôle est de faciliter le déroulement du processus de la concertation : je suis indépendant et impartial et ne donnerai pas d'avis sur le fond du projet.

Dans le cadre de ma mission, je vais m'assurer que l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet soient discutés en toute sincérité et transparence. Je serai attentif :

- à la qualité des informations diffusées ;
- à la mise en œuvre des outils permettant l'information et l'expression du public ;
- à la sincérité et l'adéquation des réponses des maîtres d'ouvrage aux interrogations du public.

À l'issue de cette concertation, je rédigerai un bilan des arguments échangés et des réponses apportées par le maître de l'ouvrage. Je suis à votre écoute et je vous invite à participer largement à cette concertation ».

Sylvain ANDRÉ
Garant de la concertation

- ✓ La définition des modalités de concertation

La concertation s'est déroulée du 17 octobre au 21 novembre 2020. Les modalités de la concertation ont été définies de concert avec le garant sur propositions de la collectivité.

La durée de la concertation préalable a été fixée à 5 semaines,
du 17 octobre au 21 novembre 2020.

Pour l'information du public, plusieurs supports sont prévus



- ✓ Un dossier et un livret de concertation pour s'informer, mis à disposition pendant toute la durée de la concertation
 - Disponibles au **siège de Coutances mer et bocage** (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances) et à la **direction de l'urbanisme** de Coutances mer et bocage (9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances), aux heures et jours habituels d'ouverture.
 - Téléchargeables sur www.coutancesmeretbocage.fr et sur www.coutances.fr.
 - Accessibles **pendant toute la durée de la concertation**.
- ✓ La publicité légale
 - Des **avis de concertation** affichés pendant toute la durée de la concertation, au **siège de Coutances mer et bocage** (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances), à la **mairie de Coutances** (Place du Parvis Notre Dame, 50200 Coutances), à la **direction de l'urbanisme** de Coutances mer et bocage (9 rue Écluse Chette, 50200 Coutances).
 - Une publication sur www.coutancesmeretbocage.fr et sur www.coutances.fr
 - Une **publication dans la presse locale**.

Pour s'exprimer, plusieurs canaux sont prévus



- ✓ L'ouverture de registres papier destinés à recueillir les avis
Disponibles au **siège de Coutances mer et bocage** (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances) et à la **direction de l'urbanisme** de Coutances mer et bocage (9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances), aux heures et jours habituels d'ouverture.
- ✓ Une contribution directe auprès du garant
Pendant toute la durée de la concertation **par courriel** à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- ✓ La possibilité pour la population de faire parvenir ses observations
Pendant toute la durée de la concertation **par courriel** à urbanisme@communaute-coutances.fr, ou **par voie postale** adressées à M. le Président de Coutances mer et bocage (Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).
- ✓ L'organisation de permanences pour échanger
 - **Samedi 17 octobre et samedi 21 novembre 2020, de 9h30 à 12h30**, salle R2 (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).
- ✓ L'organisation de réunions publiques (présentation, visite sur site, échanges) pour débattre
 - **Lundi 26 octobre 2020, 18h30**, salle R2 (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).
 - **Samedi 07 novembre 2020, 10h00**, sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances), prévoir tenue adéquate.
 - **Lundi 16 novembre 2020, 18h30**, salle R2 (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

✓ Les outils de d'information du public

Les avis de concertation ont été publiés dans deux journaux d'annonces légales locaux, Ouest-France et La Manche Libre.

La Manche Libre – 02.10.2020



COUTANCES MER ET BOCAGE
MODALITES DE CONCERTATION
PREALABLE

Dans le cadre de la déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la Société JREGNAULT SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de COUTANCES

Compétente en matière de documents d'urbanisme et de développement économique Coutances Mer et Bocage a engagé une procédure de déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la Société JREGNAULT SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de COUTANCES. Coutances Mer et Bocage a souhaité engager une concertation préalable conformément aux articles L.121-16, L.121-16-1 et L.121-17 du Code de l'environnement se substituant au droit d'initiative. A ce titre, elle a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour la nomination d'un garant qui accompagnera la collectivité pour la mise en œuvre de cette concertation préalable, avec pour modalités :

- Une durée de concertation préalable de 5 semaines, du 17 octobre 2020 au 21 novembre 2020.

- La mise à disposition du public d'un dossier de concertation au siège de Coutances Mer et Bocage, Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES et à la direction de l'urbanisme de Coutances Mer et Bocage, 9 rue de l'Écluse-Chette, 50200 COUTANCES, aux heures et jours habituels d'ouverture. Le dossier sera également téléchargeable sur les sites internet www.coutancesmeretbocage.fr et www.coutances.fr

Cette mise à disposition s'effectuera pendant toute la durée de la concertation.

- L'ouverture de registres destinés à recueillir les avis pendant toute la durée de la concertation, au siège de Coutances Mer et Bocage, Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES et à la direction de l'urbanisme de Coutances Mer et Bocage, 9 rue de l'Écluse-Chette, 50200 COUTANCES.

- La possibilité pour la population de faire parvenir ses observations pendant toute la durée de la concertation par courriel à : urbanisme@communaute-coutances.fr, ou par voie postale à adresser à M. le Président (Coutances Mer et Bocage, Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES).

- L'organisation de permanences en présence du garant de la concertation, le samedi 17 octobre 2020 et le samedi 21 novembre 2020, de 9h30 à 12h30, en salle R2 au siège de Coutances Mer et Bocage (Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES).

- L'organisation de trois réunions publiques en présence du garant de la concertation dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au COVID-19 dont le port du masque obligatoire :

. Le lundi 26 octobre 2020, à 18h30, pour une présentation de la déclaration de projet, de la mise en compatibilité du PLU de COUTANCES, du projet REGNAULT, en salle R2 au siège de Coutances Mer et Bocage (Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES).

. Le samedi 7 novembre 2020, à 10 h, sur le site du futur projet (Zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 COUTANCES), prévoir une tenue adéquate.

. Le lundi 16 novembre 2020, à 18 h 30, pour une réunion publique de questions/ réponses, en salle R2 au siège de Coutances Mer et Bocage (Hôtel de Ville, BP 723, 50200 COUTANCES).

Ouest-France – 03.10.2020

Avis administratifs

Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JREGNAULT SAS emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de Coutances

MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Compétente en matière de documents d'urbanisme et de développement économique Coutances mer et bocage a engagé une procédure de déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de Coutances.

Coutances mer et bocage a souhaité engager une concertation préalable conformément aux articles L.121-16, L.121-16-1 et L.121-17 du Code de l'environnement se substituant au droit d'initiative. A ce titre, elle a sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour la nomination d'un garant qui accompagnera la collectivité pour la mise en œuvre de cette concertation préalable, avec pour modalités :

- une durée de concertation préalable de 5 semaines, du 17 octobre 2020 au 21 novembre 2020.

- la mise à disposition du public d'un dossier de concertation au siège de Coutances mer et bocage, hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la Direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9, rue de l'Écluse-Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture. Le dossier sera également téléchargeable sur les sites internet www.coutancesmeretbocage.fr et www.coutances.fr

Cette mise à disposition s'effectuera pendant toute la durée de la concertation.

- l'ouverture de registres destinés à recueillir les avis pendant toute la durée de la concertation, au siège de Coutances mer et bocage, hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la Direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9, rue de l'Écluse-Chette, 50200 Coutances.

- la possibilité pour la population de faire parvenir ses observations pendant toute la durée de la concertation par courriel à :

urbanisme@communaute-coutances.fr ou par voie postale à adresser à M. le Président (Coutances mer et bocage, hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

- l'organisation de permanences en présence du garant de la concertation, le samedi 17 octobre 2020 et le samedi 21 novembre 2020, de 9 h 30 à 12 h 30, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

- l'organisation de trois réunions publiques en présence du garant de la concertation dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au Covid-19 dont le port du masque obligatoire :

. le lundi 26 octobre 2020 à 18 h 30 pour une présentation de la déclaration de projet, de la mise en compatibilité du PLU de Coutances, du projet Regnault, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

. le samedi 7 novembre 2020 à 10 h 00, sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis-de-Tocqueville, 50200 Coutances), prévoir une tenue adéquate.

. le lundi 16 novembre 2020 à 18 h 30, pour une réunion publique de questions/ réponses, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

Figure 1 : Annonces légales publiées

Les **avis de concertation** ont été affichés à l'accueil de la Mairie de Coutances, au siège de Coutances mer et bocage et au service urbanisme de la communauté de communes.

Les **sites Internet**¹ de la ville de Coutances et de Coutances mer et bocage ont également publié des articles annonçant le début de la concertation, complétés au fur et à mesure de la concertation préalable.

Des **publications sur les réseaux sociaux**² (profils Facebook de la ville de Coutances et de Coutances mer et bocage) ont annoncé le début de la concertation, et ont été complétées au fur et à mesure de la concertation préalable.

Un **article dans le magazine communautaire** de Coutances mer et bocage a été consacré à la concertation préalable, le magazine a été imprimé à 25 500 exemplaires et distribué dans les boîtes aux lettres sur tout le territoire communautaire.



Figure 2 : Extrait du magazine communautaire



Figure 3 : Affiche de concertation

Des **affiches de concertation** ont été créées et affichées dans différents lieux de passage du public à Coutances :

- À la mairie et au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances : 6 affiches [Accueil des services administratifs (3), accueil des services techniques (1), secrétariat général de la communauté de communes (1), à l'entrée de la salle R2/accueil de la direction enfance/jeunesse (1)],
- À la direction de l'urbanisme, 9 rue de l'Écluse Chette, à Coutances (3 affiches),
- Au siège de l'entreprise JRegnault SAS (3 affiches),
- À l'accueil de Centre Communal d'Action Sociale (2 affiches),
- À l'accueil du centre d'animation Les Unelles (2 affiches),
- À l'Office du Tourisme (sur l'écran extérieur).

¹ Publications des sites Internet en annexe du présent document

² Publications Facebook en annexe du présent document

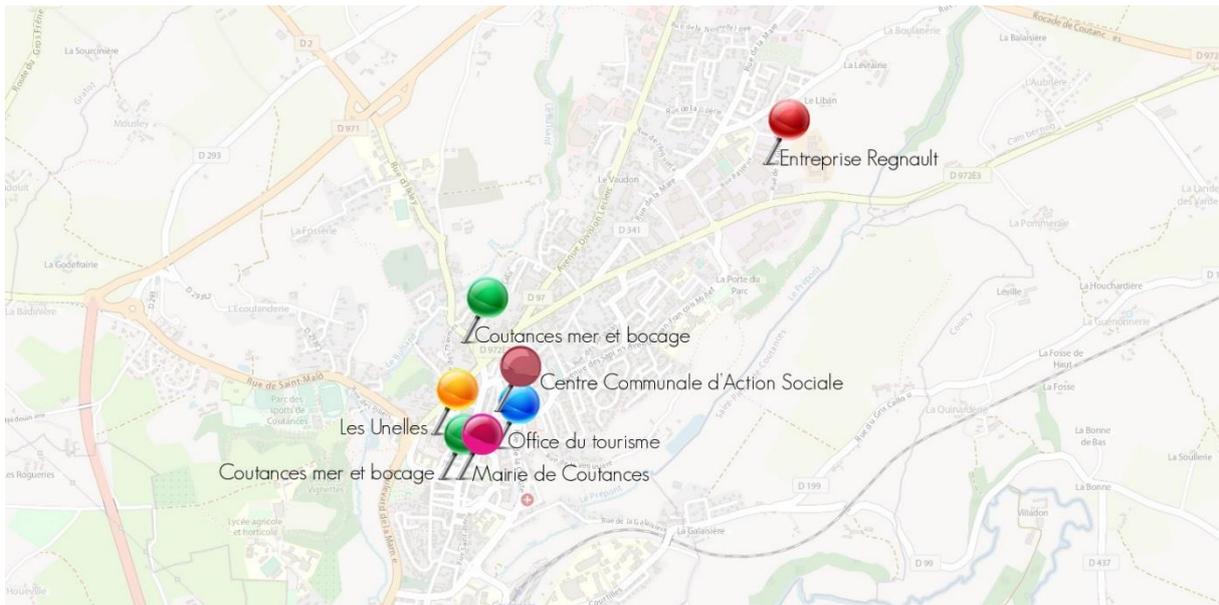


Figure 4 : Cartographie de l'affichage des affiches de la concertation

Des vidéos ont été réalisées afin de présenter l'actuel site et le futur site de projet.

- Par l'entreprise JRegnault SAS : disponible via un lien sur le site Internet de Coutances mer et bocage, <https://www.youtube.com/watch?v=Tb-OVctilT4&feature=youtu.be>
- Par Coutances mer et bocage : disponible via un lien sur le site Internet de Coutances mer et bocage, https://www.youtube.com/watch?v=447UNBA4-xc&feature=emb_logo, vidéo visionnée 232 fois

Des articles de presse ont relayé la démarche de concertation préalable tout au long de son déroulement.

Nouvelle usine Renault : un « gros dossier »

Le conseil de Coutances Mer et bocage s'est déroulé, mercredi. Les élus ont approuvé à l'unanimité une concertation préalable dans le cadre du projet de construction de la nouvelle usine Renault.

Pendant trois heures, mercredi, les conseillers de Coutances Mer et bocage (CMB) ont voté ou pris connaissance des 31 points à l'ordre du jour, se prononçant unanimement et sans aucune abstention, lors du conseil organisé cette fois-ci, à Saint-Malo-de-la-Lande.

Initiative centre Manche : des fonds pour les entrepreneurs

Les élus ont accepté de « confirmer leur soutien à l'action de l'association Initiative Centre Manche par l'abonnement aux fonds de prêts d'honneur d'un montant de 50 000 € ». Une première moitié étant versée en 2020, et la deuxième en 2021, « sous réserve du vote du budget 2021 ».

Pour justifier un tel investissement, les élus abondent dans le sens de cette association qui a vocation à « aider les créateurs et repreneurs d'entreprises », en aidant au financement de leur projet via un prêt d'honneur, « sans intérêts, et sans garanties pouvant aller jusqu'à 15 000 € ». Il intègre les fonds propres du créateur d'entreprise.

Bientôt des masques transparents pour les professionnels en crèches ?

Coutances Mer et bocage a participé, comme les sept autres intercommunalités du département, à l'achat des masques grand public déjà livrés sur le territoire pour un montant de 84 252 € (50 300 masques). Le président Jacky Bidot a rappelé qu'au niveau de l'établissement



Le conseil de Coutances Mer et bocage s'est déroulé, mercredi, à Saint-Malo-de-la-Lande.

PHOTO: OUEST FRANCE

public de coopération intercommunale (EPCI), 200 000 € (dédonnages à 50 % par l'État) auraient été investis pour l'achat de masques, permettant une provision de 140 000 masques. Il a tenu à énoncer un autre investissement qui pourrait être fait prochainement « pour les personnes travaillant en crèche, qui sont en contact avec les enfants et pour qui l'expression du visage est importante. On va acheter ces masques (10 € pièce) qui permettent de voir la bouche, et les expressions du visage ».

Concertation préalable pour l'implantation de la nouvelle usine Renault

L'implantation de la nouvelle usine Renault, sur le terrain situé zone du château de la mare, mis à disposition lors de l'ancienne mandature « nécessite une évolution du document d'urbanisme de la ville de Coutances ».

L'EPCI a ainsi souhaité engager une concertation préalable, conformément au code de l'environnement. À l'unanimité, les élus ont accepté que cette concertation préalable

dure cinq semaines (du 17 octobre au 21 novembre). Un dossier de concertation sera mis à disposition du public au siège de CMB et des registres destinés à recueillir les avis de la population seront ouverts. « C'est un gros, gros, gros dossier, explique Jacky Bidot, président de Coutances Mer et bocage. Renault a une condition, c'est qu'il veut rentrer dans les nouveaux locaux en 2022. » Selon le conseil, cette nouvelle usine représenterait « au minimum 40 nouveaux emplois ».

Soizic ROBOT.

Figure 5 : Article de presse Ouest France - 24.09.2020

Coutances



L'entreprise Regnault, installée zone de la Guérie, à Coutances, a décidé de s'agrandir dans la zone d'activités du château de la Mare. Mais ce projet doit d'abord passer par une consultation publique.

Regnault va créer 40 nouveaux emplois

Entreprise

Le carrossier Regnault va construire une seconde usine dans la zone de la Mare. Il doit d'abord consulter la population.

"L'entreprise Regnault connaît un fort développement, le site actuel de production ne permet pas d'y répondre", indique Michel Voisin, vice-président de Coutances Mer et Bocage en charge du développement économique, lors du conseil communautaire de rentrée, mercredi 23 septembre. Le carrossier veut s'agrandir et la communauté de communes a mis à disposition un terrain situé dans la zone du château de la Mare. Sauf que pour implanter cette nouvelle usine, "il faut nécessairement revoir le Plan local d'urbanisme", dit le président Jacky Bidot. Cette implantation est envisagée en limite Nord de zones d'activités existantes, et Coutances mer et bocage a engagé une procédure de déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine. Avec des contraintes environnementales à respecter...

Une consultation publique lancée

"C'est un gros dossier et il ne faut pas faire n'importe quoi, il y a une étude environnementale à respecter avec des petites bêtes qui nous embêtent", ajoute-t-il. Cette nouvelle usine représenterait au minimum "40 nouveaux emplois", soit un effectif total de 140 salariés. Michel Voisin précise que Coutances mer et bocage a sollicité la commission nationale du débat public (CNDP) pour la nomination d'un garant qui accompagnera la collectivité pour la mise en œuvre d'une concertation : celle-ci durera cinq semaines, du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre.

Un dossier de présentation du projet sera mis à disposition du public au siège, situé à l'hôtel de ville de Coutances, ou à la direction de l'urbanisme, rue de l'Écluse Chette. Le projet sera aussi téléchargeable sur les sites Internet de la Ville et de la

communauté de communes. Des registres seront aussi ouverts pendant toute la durée de la concertation, et les habitants auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par courriel. Les modalités détaillées seront précisées juste avant le début de la concertation.

Condition : y être installé pour 2022

"Regnault a une condition ? Rentrer dans ses nouveaux locaux en 2022", ajoute Jacky Bidot. "Regnault a énormément de gros marchés avec le Maroc et le Pentagone etc. On y croit mais on a besoin d'approuver cette concertation. Ces études environnementales, carences administratives, fin j'arrête là..." Jacky Bidot et les élus sont obligés de passer par là.

Concertation : des dates à retenir

Différentes dates seront organisées pour que ce projet d'agrandissement de l'entreprise Regnault soit consultable auprès de nombreux habitants, du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre. Avec des rendez-vous physiques.

Des permanences en présence du garant de la concertation seront proposées le premier et le dernier jour, soit les samedis 17 octobre et 21 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30, à la salle R2 de l'hôtel de ville de Coutances. L'organisation de trois réunions publiques en présence du garant est également programmée. D'abord, le lundi 26 octobre, à 18 h 30, toujours dans la salle R2, pour une présentation de la déclaration de projet, de la mise en comptabilité du PLU de Coutances et du projet Regnault. Puis, le samedi 7 novembre, à 10 h, où le rendez-vous est carrément donné sur le site du futur projet : il faut même prévoir une tenue adéquate. Le dernier échange aura lieu lundi 16 novembre, à 18 h 30 : ce seront des questions/réponses, en salle R2. Jacky Bidot a rappelé l'importance de "ce fleuron économique" sur le territoire.

Figure 6 : Article de presse La Manche Libre - 03.10.2020

Coutances – Coutançais

Rédaction : 17, rue du Lyoté,
Tél : 02 33 76 78 30 / fax : 02 33 76 78 88
Courriel : redaction.coutances@ouest-france.fr

Ouest-France
Mardi 13 octobre 2020

Le public consulté pour la future usine Renault

La société Renault, qui assemble environ 850 carrosseries par an, projette de construire un nouveau site de production, dans la zone de la Mare. Une concertation démarre le 17 octobre.

Pourquoi ? Comment ?

Quel est le projet de la carrosserie Renault ?

À l'étroit dans son site actuel, dans la zone de l'orm à la Guéris, l'entreprise prévoit son déménagement depuis trois ans. La Communauté du Bocage coutançais (CBC) lui a proposé une parcelle de près de 10 ha, en bordure de la zone industrielle de la Mare. « Notre site est arrivé en obsolescence de place et même de structure industrielle », estime le patron Olivier Regnault, qui ambitionne de sortir 1 000 véhicules par an grâce à la future usine.

La société emploie 120 permanents et plus d'une vingtaine d'apprentis et intérimaires. Son investissement est estimé à 15 millions d'euros. Une quarantaine d'embauches sont annoncées. Il s'agit de répondre à de nouveaux contrats, pour l'Armée notamment, mais aussi à l'étranger où Renault réalise déjà 30 % de son chiffre d'affaires. Il grimpe l'an dernier à 19 millions d'euros.

À quoi ressemblera l'usine ?

Finis les cinq bâtiments qui abritent actuellement Renault. Le projet n'en prévoit plus qu'un, d'une surface avoisinant les 16 000 m². Selon un parcours en « U », la production démarre sur une ligne de 200 m, consacrée au travail des métaux, avant de rejoindre l'atelier peinture, puis une seconde ligne pour l'assemblage. « Il y aura des ponts roulants, de la

robotique et un laser », ajoute le chef d'entreprise, qui prend en modèle le développement de Lecapitaine, à Saint-Lô.

Le spécialiste de la carrosserie frigorifique a considérablement grandi après avoir construit sa nouvelle usine. « Demain, nous voulons être un industriel avec des méthodes d'artisan », résume Olivier Regnault. De grands parkings figurent également sur les plans, pour régler la contrainte du stockage.

En cette rentrée 2020, la société conserve 350 véhicules en attente de livraison. Le cabinet DNS architectes, en charge de la conception, sait qu'il sera attendu sur l'impact environnemental de la construction. « C'est un concept de haute qualité. Nous nous sommes, par exemple, contournés pour éviter la zone humide et la conserver », avance Pierre Lesouef, architecte.

Que deviendront les anciens locaux ?

Regnault est propriétaire de trois ateliers qu'elle entend conserver. « Nous les reclasserons pour la réparation, le service après-vente et les pièces détachées », indique le PDG. Un autre bâtiment appartient à Coutances Mer et bocage.

« Nous avons déjà des projets. Le bâtiment sera loué », promet Jacky Bidot, président de la CBC. L'été n'est pas plus inquiet pour l'ancien site Citroën qui sera lui aussi remis sur le marché.

Projet de construction de l'usine Renault à Coutances



Photo : DNS architectes

Infographie : Ouest-France

Pourquoi faut-il modifier les documents d'urbanisme ?

Sur le plan local d'urbanisme de Coutances, le terrain choisi est déjà classé en zone à aménager, à vocation économique. Une loi de 2014 a toutefois gelé les parcelles qui n'étaient pas préemptées. La CBC, compétente en la matière, est tenue de mettre son plan en conformité. Une procédure qui nécessite, dans

un premier temps, une concertation préalable du public, puis une enquête publique.

En quoi consiste la concertation préalable ?

Elle se tient du 17 octobre au 21 novembre. Le dossier sera consultable à l'hôtel de Ville de Coutances, mais aussi sur les sites internet de la Ville et de l'intercommunalité. Des

réunions publiques auront aussi lieu, le 26 octobre et 16 novembre, à 18 h 30, à la salle R2 de l'hôtel de Ville, et le 7 novembre, à 10 h, sur le site du projet.

Arnaud LE GALL

« Aujourd'hui, je ne peux plus vendre. Nous sommes arrêtés. Mes cinq vendeurs travaillent pour l'année prochaine. »

Olivier Regnault, à propos de ses capacités de production.



Le projet d'usine intègre, au centre du bâtiment, des bureaux pour la trentaine de salariés qui travaille au bureau d'études ou au service commercial. (PHOTO : REGNAULT)



Avec le futur site, Renault diminuerait un peu sa surface couverte, mais gagnerait de l'espace de stockage, qui lui fait aujourd'hui défaut. (PHOTO : REGNAULT)



Regnault prévoit son déménagement en août 2022. Un calendrier optimiste selon Jacky Bidot. (PHOTO : DNS ARCHITECTES)

Figure 7 : Article de presse Ouest France - 13.10.2020

Coutances. Renault va construire une nouvelle usine pour 15 millions d'euros

Le carrossier Renault, trop à l'étroit dans ses actuels locaux à Coutances, va investir pour construire une nouvelle usine.



Renault va construire une nouvelle usine à Coutances. La livraison est attendue à l'été 2022. © DNS



Le nouveau site offrira une forte capacité de production. - DNS

Publié le 13 octobre 2020 à 18h39
Par Thierry Valoi



L'entreprise Renault, carrossier constructeur installé à Coutances depuis 1907, est à l'étroit. La production à 1 000 véhicules par an ne peut plus être dépassée. Ses dirigeants vont donc construire une nouvelle usine, sur un site de près de 10 hectares situé sur la zone d'activité du Château de la Mare, proposé par l'agglomération Coutances Mer et Bocage. Un très gros projet de 15 millions d'euros devenu une nécessité, les sites ne pouvant plus absorber de nouveaux marchés, comme le déplore Olivier Regnault, le président de la société.



Cette nouvelle unité de production sera aussi intégrée à l'environnement, avec notamment la protection de zones humides et boisées. C'est aussi un atout par rapport à certains clients étrangers, affirme Olivier Regnault.



Olivier Regnault souhaite aller vite, désormais. De gros projets sont en cours, notamment la loi de programmation militaire qui prévoit le renouvellement des véhicules de l'armée pour les 10 prochaines années. La nouvelle usine devrait ouvrir à l'été 2022.

Avant cela, une procédure de concertation préalable du public est imposée pour une modification du plan local d'urbanisme. Trois réunions publiques sont programmées, le 26 octobre et le 16 novembre, en mairie de Coutances, et le 7 novembre, directement sur le site à 10 heures.



La nouvelle usine sera installée sur le site de la zone du Château de la Mare à Coutances. - DNS

Galerie photos



Figure 8 : Article de presse *Tendance Ouest* - 13.10.2020

Coutances

A quoi va ressembler le futur site de Renault ?

Entreprise

Le carrossier Olivier Renault a présenté lundi 12 octobre le futur site de son entreprise dans la zone de la Mare, à Coutances.

"Ce grand dossier demande énormément de diplomatie, de pédagogie et d'attention avec des règles urbanistiques et environnementales à respecter", annonce d'entrée Jacky Bidot, président de Coutances Mer et Bocage. Le carrossier Renault est à l'étroit dans la zone de la Guérie. Le patron, Olivier Renault, doit même stationner des camions chez lui car il n'a pas d'autre solution pour l'instant. Le nouveau site se trouvera dans la zone de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, grâce à un terrain proposé par la communauté de communes.

Plus de 850 véhicules par an

"Nous sommes très attentifs à ce dossier puisqu'il y a de la création d'emplois", ajoute Jacky Bidot. Le maire Jean-Dominique Bourdin rappelle qu'il s'agit d'*"un des fleurons du Coutançais"*. Olivier Renault souligne que l'entreprise a plus d'un siècle d'existence : *"Elle est née en 1907 et a commencé avec des chevaux pour finir avec des camions. Cela fait trois ans que nous avons pris la décision de nous industrialiser. Il fallait qu'on s'agrandisse"*, le carnet de commandes étant plein et le terrain de cinq hectares devenu trop petit.

"Avant, nous sortions un véhicule par mois, maintenant, ce sont plus de 650 par an."

15 millions d'euros ont été investis. Sur ce nouveau site, composé de 9,7 hectares dont 16 000 m² d'équipements, *"une usine moderne toute en longueur qui s'inscrit dans le respect de l'environnement"* verra le jour. Un sens de circulation sur 200 mètres en U a été créé : il débute par le travail des métaux, vient ensuite l'atelier peinture et l'assemblage. Ajoutez à la recette de nouvelles machines, *"des ponts roulants, de la robotique et un laser"*. De grands parkings pour stocker les camions mettront fin au fameux problème. 350 sont actuellement stockés sur les parkings de Renault dont un en centre-ville. L'entreprise compte 120 salariés permanents et une vingtaine d'apprentis et intérimaires. L'objectif est de passer à plus de 1 000 véhicules par an et arriver à 40 nouveaux emplois créés.

Ces quatre dernières années, le chiffre d'affaires de Renault est en progression de 10 % chaque année pour atteindre 19 millions d'euros en 2019. La société travaille avec de nombreux pays et des instances militaires comme le Pentagone, G5 Sahel, les forces armées du Bangladesh etc. Sans oublier les contrats signés avec l'Armée de terre, La Poste, Enedis etc. *"Demain, nous voulons être un industriel avec des méthodes d'artisan"*, note le PDG. *"On arrive au maximum. Aujourd'hui, je ne peux plus vendre, nous sommes arrêtés, mes cinq vendeurs travaillent pour 2021."* Oli-



Le nouveau site de l'usine Renault, à Coutances, se trouvera rue Alexis de Tocqueville, dans la zone de la Mare, à proximité de Sécuritétest.

vier Renault a eu un jour l'idée de quitter Coutances sauf que *"cela fait 120 ans que nous sommes ici. Je suis Coutançais, j'aime*

ce territoire, et j'ai de la compétence" même si les difficultés pour trouver du personnel demeurent.

Que vont devenir les anciens bâtiments de Renault ?

Entreprise

Les anciens locaux de l'entreprise Renault, situés dans la zone industrielle de la Guérie, au niveau de l'ancienne route de Saint-Lô, à Coutances, sont composés de cinq bâtiments. *"Pour trois d'entre eux dont nous sommes propriétaires, nous envisageons de créer une société de réparation-service après vente (SAV), et de commerce et de stockage de pièces de rechange de véhicules"*, annonce le patron, Olivier Renault. Un des bâtiments appartient aussi à la communauté de communes. *"Nous*



avons des projets", indique le président Jacky Bidot, sans en dévoiler plus. Lui et Olivier Renault ne se font pas non plus de souci concernant l'avenir de l'autre bâtiment (ex-Citroën) dont les locaux appartiennent à un privé.

Nouvelle usine Renault : une concertation préalable lancée

Entreprise

Le projet de nouvelle usine Renault, à Coutances, demande une modification du Plan local d'urbanisme : *"Dans le cadre de cette mise en compatibilité [et en cohérence avec les codes de l'environnement et de l'urbanisme], il a été décidé de lancer une concertation préalable"*, explique Jean-René Binet, vice-président de Coutances Mer et Bocage (CMB), en charge de l'urbanisme. Cette concertation se déroulera du 17 octobre au 21 novembre. Le dossier et un livret pour s'exprimer seront mis à disposition au siège de l'intercommunalité,

au service urbanisme (9, rue de l'Écluse-Chette), ou sur le site Internet de CMB. Trois réunions publiques auront lieu les lundis 26 octobre et 16 novembre, à 18 h 30, salle R2 de la mairie, et samedi 7 novembre, à 10 h, sur le futur site. Olivier Renault espère être installé avant le 1^{er} août 2022, et demande à l'État d'aller vite dans les temps de réponse et d'instruction du dossier qu'il juge *"importants"* : *"90 jours chez nous, c'est trop tard, notre client est parti."* Certains auraient déjà abandonné, mais le carrossier, lui, sait être patient.



Pierre Lesouef, architecte, Jacky Bidot, président de Coutances Mer et Bocage, Olivier Renault, Jean-Dominique Bourdin, maire, et Jean-René Binet, vice-président de Coutances Mer et Bocage.

Figure 9 : Article de presse La Manche Libre - 15.10.2020

Dans la Manche, le carrossier Renault veut bâtir une nouvelle usine, s'agrandir et embaucher

A Coutances (Manche), l'entreprise Renault va investir dans une nouvelle usine de 16 000m² qui devrait être livrée pour août 2022.



Une vue d'artiste de la nouvelle usine Renault, dont la construction est envisagée en limite de la zone d'activités du Château de la Mare. (BDP)

Par Rédaction La Presse de la Manche
Publié le 18 Oct 20 à 12:05

L'entreprise **Renault** de Coutances (Manche) est à l'étroit. Le carrossier, qui habille toutes sortes de véhicules civils ou militaires à partir de châssis de camion, n'a plus de place pour stocker.

On ne sait plus où mettre les camions. J'en ai même dans mon jardin !

Olivier Renault
Patron... à l'étroit

La société, implantée à Coutances depuis 1907, « sur le territoire coutançais depuis 1880 », emploie 120 personnes. Elle occupe cinq bâtiments industriels dispersés sur la zone de la Guérie et près de cinq hectares de terrain.

À la clé, 30 à 40 emplois supplémentaires

À travers son projet de nouvelle usine, le chef d'entreprise veut s'agrandir

Figure 10 : Article de presse La Presse de la Manche - 18.10.2020

En gestation depuis 3 ans, le projet est prêt à être lancé. Mais avant de démarrer le chantier, une étape administrative doit être franchie pour obtenir un permis de construire. Le Plan local d'urbanisme (PLU) de Coutances doit en effet être mis en compatibilité pour permettre cette opération sur un terrain classé actuellement « en zone à urbaniser et à vocation économique ». À cette fin, la **communauté de communes Coutances Mer et Bocage** engage une concertation préalable, « accompagnée d'un garant nommé par la Commission nationale du Débat public ».



Une vue d'artiste de la nouvelle usine Renault, dont la construction est envisagée en limite de la zone d'activités du Château de la Mare. (BDP)

Trois réunions publiques

Depuis ce samedi 17 octobre, et durant cinq semaines, la communauté de communes met à la disposition des citoyens un dossier de concertation consultable à son siège en présentiel et sur son site internet (www.coutancesmeretbocage.fr). **Trois réunions publiques** (les 26 octobre, 7 et 16 novembre) sont programmées, dont une sur le futur site Renault. La création de cette nouvelle usine d'assemblage s'inscrit dans une volonté « d'intégration urbaine et paysagère ». « Le bois et la zone humide » du site sont conservés. Les autorités locales se félicitent de ce projet.

Renault est l'un des fleurons de Coutances. Cette nouvelle usine va contribuer à son développement.

Jean-Dominique Bourdin
Maire de Coutances

Usine Renault : concertation avec les riverains

L'usine Renault sera construite sur la zone de la Mare à partir de juillet 2021. Une concertation avec le public a été proposée pour échanger avec les élus et Olivier Renault, président du groupe.

Ambiance consensuelle, échanges argumentés, questions prospectives ont alimenté la réunion préalable de concertation organisée par Coutances Mer et Bocage (CMB), Olivier Renault, le propriétaire du groupe et de la future usine et toutes les personnes intéressées par ce projet local. Jean-René Binet, vice-président à l'urbanisme de CMB a donc accueilli, lundi soir, à la mairie, Olivier Renault, président-directeur général, depuis 2016 ; Sylvain André, le garant de la concertation et Olivier Chabert, le directeur de l'urbanisme de la collectivité.

Des riverains inquiets

Une vingtaine de personnes, riverains ou élus ont assisté à cet échange. Diaporama, vidéo de l'entreprise, plans et photos de la future usine ont agrémenté cette réunion technique. « On souhaite vous informer et vous permettre de vous exprimer. Tous les canaux de communication seront à votre disposition pour le faire », précise Jean-René Binet.

Les questions sont arrivées rapidement. Jean-Thierry Bellier, un riverain, a souhaité s'informer sur les éventuelles contraintes engendrées par l'usi-

ne qui sera située dans son quartier. « Très franchement, j'aurais préféré que l'usine soit ailleurs mais je reconnais la nécessité pour vous de déménager. Votre entreprise aura-t-elle un impact visuel sur le quartier ? Le toit semble réfléchissant et pourrait nous gêner ! Le bruit du radar de recul des camions, c'est lassant aussi ! Avez-vous une contrepartie à nous proposer car ce sont encore des désagréments pour nous. »

La réponse argumentée d'Olivier Renault n'a pas tardé. Posée mais technique : « Le toit est foncé, l'impact visuel est limité et nos camions vont toujours en avant, sans risque donc de bruit particulier. Tout a été pensé pour éviter ces écueils. »

Jean-Michel Masson, élu municipal de l'opposition, dans la salle, aborde la question du devenir de l'ancien site, des emplois nouveaux, des conditions de travail améliorées mais « Qu'en est-il du coût pour la collectivité ? »

« Notre usine va coûter au groupe 15 millions d'euros, des aides d'un montant de 400 000 € viendront de la ville et de CMB. Mais aujourd'hui, il y a urgence, j'entrepose des



Un riverain pose clairement les éventuels désagréments qu'il peut craindre.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

camions dans mon jardin. Les anciens locaux, quant à eux, resteront en partie destinés à une filiale du groupe pour logistique et pièces détachées. »

Prochaine réunion le 7 novembre, à 10 h, sur le site du projet et le 16 novembre, à 19 h 30 à la mairie. Dossier consultable en mairie.

Figure 11 : Article de presse Ouest-France - 29.10.2020

Coutances. Projet de nouvelle usine Renault : la réunion publique maintenue



L'entreprise Renault va construire une nouvelle usine dans la zone d'activité de la Mare, à Coutances. Une réunion publique organisée le lundi 16 novembre est maintenue en visio-conférence. -

Le 14 novembre 2020 à 14:59

Par : Davy Delmotte

L'entreprise Renault va construire une nouvelle usine dans la zone d'activité de la Mare, à Coutances. En attendant, elle doit passer par la case "concertation". Une réunion publique organisée le lundi 16 novembre est maintenue en visio-conférence.

Une réunion publique programmée le lundi 16 novembre, à Coutances, dans le cadre de la concertation préalable menée par la communauté de communes Coutances Mer et Bocage relative à la construction de la nouvelle usine de Renault SAS, dans la zone d'activité de la Mare, est finalement maintenue et se tiendra en visio-conférence.

Télécharger une application

Cette réunion, qui débutera à 18 h, est organisée dans le cadre de la déclaration de ce projet et de la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de Coutances. Pour y participer, les personnes intéressées devront se connecter sur [GoToMeeting](#). Il faudra ensuite appuyer sur le bouton "Télécharger l'application" puis suivre les instructions.

Figure 12 : Article de presse La Manche Libre - 14.11.2020

Coutances en bref

Ouest-France
Vendredi 20 novembre 2020

Usine Renault : dernier jour pour donner un avis



Renault ambitionne de construire une nouvelle usine pour se développer.

(PHOTO : RENAULT)

La carrosserie Renault prévoit de déménager dans la zone de La Mare. Avant d'envisager la construction de la nouvelle usine, qui devrait s'étendre sur 16 000 m², le Plan local de l'urbanisme (PLU) doit être modifié. Une étape qui prévoit une consultation préalable du public.

Lancée le 17 octobre, celle-ci se termine samedi 21 octobre. Les réunions ont été perturbées par le Covid, mais ont pu tout de même se tenir. La dernière en date, le 16 novembre, s'est déroulée en visioconférence,

avec cinq participants. Il est encore possible, jusqu'à la fin de la journée, d'apposer un avis sur le projet de Renault, via les registres installés en mairie et au service urbanisme, 9, rue de l'Écluse Chette. La dernière permanence se tient ce samedi 21 novembre, sur rendez-vous, à l'hôtel de Ville.

Contact : Tél. 07 50 55 37 90. Une seconde étape de consultation sera ouverte, en 2021, lors de l'enquête publique.

Figure 13 : Article de presse Ouest-France - 20.11.2020

✓ [Les points d'informations sur le projet](#)

Afin de mettre à disposition du public les informations relatives au projet, Coutances mer et bocage a prévu **deux sites d'accueil**.

- À la mairie et au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances
- À la direction de l'urbanisme, 9 rue de l'Écluse Chette, à Coutances



Figure 14 : Stand de la concertation à l'accueil de la mairie de Coutances



Figure 15 : Accueil du service urbanisme de la communauté de communes de Coutances mer et bocage

Des **exemplaires du dossier de concertation** (50 exemplaires) et **du livret de concertation** (100 exemplaires) ont été mis à disposition du public, pendant toute la durée de la concertation :

- À la mairie et au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances
- À la direction de l'urbanisme, 9 rue de l'Écluse Chette, à Coutances
- Depuis le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr
- Depuis le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr

Une **maquette à l'échelle 1/500^e** du site et du projet a été mise à disposition du public.

- Installée à l'accueil de la mairie et au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.
- Installée en salle R2 pour la permanence du 21 octobre 2020, et pour la réunion publique du 26 octobre 2020.



Figure 16 : Maquette du projet à l'échelle 1/500^e

✓ Les évènements de la concertation



L'organisation de permanences pour échanger en présence du garant de la concertation

- Le **samedi 17 octobre 2020**, 9h30 - 12h30, salle R2, de l'Hôtel de ville de Coutances
 - o 9 participants



Figure 17 : Participants à la permanence du 17 octobre 2020



Figure 18 : Stand de la concertation lors de la permanence du 17 octobre 2020

- Le **samedi 21 novembre 2020**, 9h30 - 12h30, salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances sur rendez-vous
 - o 7 participants



Figure 19 : Participants à la permanence du 21 novembre 2020



Figure 20 : Stand de la concertation lors de la permanence du 21 novembre 2020

L'organisation de réunions publiques :

- Le **lundi 26 octobre 2020** à 18h30, en salle R2 à l'Hôtel de ville de Coutances
 - o 19 participants
 - o Un compte-rendu disponible sur le site Internet de Coutances mer et bocage

✓ Les contributions du public

Contribution dans les registres de concertation

- 21 contributions ont été comptabilisés dans les registres de concertation³.

Contribution par courriel urbanisme@communaute-coutances.fr

- Pas de contribution

Contribution directe auprès du garant de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr

- Une contribution⁴

Contribution par voie postale à adresser à M. le Président de Coutances mer et bocage à l'adresse du siège de Coutances mer et bocage.

- Pas de contribution

Chapitre 2. Les enseignements de la concertation préalable

I- De la mobilisation à la participation

La concertation a été menée de manière active tout au long des 5 semaines de concertation, et ce en dépit du contexte sanitaire (2^e période de confinement à partir du 29 octobre 2020), dans lequel elle s'est déployée. La collectivité a utilisé différents canaux de communication afin de mobiliser au mieux le public et a réadapté les modalités de la concertation.

La participation du public a été modérée, se sont principalement mobilisés les riverains du futur site, qui ont participé pour certains d'entre eux à l'ensemble de rendez-vous organisés.

Le contexte sanitaire, et le second confinement n'ont pas permis la tenue de la « marche exploratoire » souhaitée par la collectivité. En accord avec le garant et au regard des contraintes liées au confinement, une vidéo a été présentée en remplacement de cette « marche exploratoire ».

La participation modérée à cette démarche de concertation préalable peut s'expliquer par le fait que :

- l'ouverture à l'urbanisation de ce secteur est un projet connu et prévu au document d'urbanisme approuvé en 2008,
- le secteur est en extension directe d'une zone d'activités existante, la ZA du château de la Mare,
- la collectivité est propriétaire du foncier,
- le projet prévoit la création de 40 emplois dans un contexte économique affecté par la crise,
- le contexte sanitaire était incertain.

La concertation a été menée en toute transparence, les réponses ont été apportées en toute sincérité et avec les éléments connus au stade d'avancement des projets.

Cette concertation a permis de souligner certaines préoccupations et enjeux environnementaux, qui ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

³ Extrait des registres de concertation en annexe du présent document

⁴ Contribution en annexe du présent document

II- Le projets et les enjeux soulevés au cours de la concertation préalable

Les enjeux soulevés lors de la concertation	Les réponses apportées lors de la concertation	Les enseignements tirés de la concertation
Enjeux environnementaux		
Intégration du projet dans l'environnement	<p>Préservation des corridors écologiques et des haies bocagères</p> <p>Préservation de la zone humide et du cours d'eau</p> <p>Création d'un merlon planté d'essences locales</p> <p>Implantation altimétrique du futur bâtiment prenant en compte la topographie du site</p> <p>Proposition d'une orientation d'Aménagement et de Programmation et d'une mise à jour du plan de zonage du PLU</p>	<p>Préservation des corridors écologiques et des haies bocagères</p> <p>Préservation des arbres en phase chantier</p> <p>Préservation de la zone humide et du cours d'eau (en phase chantier également)</p> <p>Zone tampon à proximité des espaces sensibles</p> <p>Création d'un merlon planté d'essences locales au Nord</p> <p>Implantation altimétrique du futur bâtiment prenant en compte la topographie du site</p> <p>Orientation d'Aménagement et de Programmation annexée au PLU et mise à jour du PLU, avec un zonage adapté</p>
Enjeux patrimoniaux		
<p>Vestiges archéologiques (fontaine oubliée, hippodrome, urne funéraire)</p> <p>Proximité avec le château de la Mare</p>	<p>Zone tampon paysagée en limite Nord</p>	<p>Zone tampon paysagée en limite Nord</p> <p>Préservation des cônes de vue, implantation altimétrique du futur bâtiment prenant en compte la topographie du site</p> <p>Utilisation de matériaux permettant une insertion du projet dans son environnement</p>

Les enjeux soulevés lors de la concertation	Les réponses apportées lors de la concertation	Les enseignements tirés de la concertation
Enjeux sociaux et économiques		
Nombre d'emplois créés à terme Investissements prévus Perspectives économiques de l'entreprise Aides économiques des collectivités...	Souhait de devenir un leader national et international dans son champ de production, la nouvelle usine constituant un tremplin pour le développement futur de l'entreprise. 40 emplois créés avec le développement des activités de l'entreprise Aides financières (400 000 €) à l'immobilier d'entreprises via un portage par le Conseil Départemental de la Manche	Projet encouragé par les participants pour l'économie et l'équilibre social du territoire et pour son rayonnement
Reconversion du site actuel		
Quelle reconversion du site actuel de la Guérie Quid des circulations entre les 2 sites (actuel et futur)	L'entreprise JREGNAULT SAS envisage de développer une activité de service après-vente et une production sur mesure sur le site actuel	Adaptation du site actuel plus en adéquation avec l'environnement urbain proche

III- Des mesures pour une information et une participation continue

Sur les recommandations du garant, la collectivité souhaite poursuivre l'information et la communication autour du projet et cela à chacune des étapes du projet à venir, en continuant à mobiliser sur le projet dès que possible, en poursuivant le dialogue avec les citoyens.

La page dédiée au projet sur le site Internet de la communauté de communes restera active et sera alimentée au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les documents disponibles sur le site Internet sont également consultables au format papier au service urbanisme de Coutances mer et bocage (9 rue de l'Écluse Chette 50200 COUTANCES).

Annexes

Article sur le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr (mis à jour au fur et à mesure de la concertation préalable)

CONCERTATION PRÉALABLE

Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances.



Par délibération en date du 27 novembre 2019, le conseil communautaire de Coutances mer et bocage a prescrit une déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances. Coutances mer et bocage a souhaité engager une concertation préalable accompagnée d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public. Les modalités de la concertation préalable ont été prescrites par le conseil communautaire le 23 septembre 2020.

La concertation préalable se déroule du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre 2020

Pour l'information du public, plusieurs supports sont prévus :

- **Un dossier de concertation pour s'informer, mis à disposition pendant toute la durée de la concertation** : disponible au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture ; disponible depuis le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et depuis le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; accessible pendant toute la durée de la concertation.
- **Un livret de la concertation** : disponible au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture ; téléchargeable depuis le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et depuis le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; accessible pendant toute la durée de la concertation.
- **La publicité légale** : des avis de concertation affichés pendant toute la durée de la concertation, au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances), à la mairie de Coutances (Place du Parvis Notre Dame, 50200 Coutances), à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage (9 rue Écluse Chette, 50200 Coutances) ; une publication sur le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et sur le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; une publication dans la presse locale.

Pour s'exprimer, plusieurs canaux sont prévus :

- **L'ouverture de registres papier destinés à recueillir les avis du public** : disponibles au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture.
- **Une contribution directe auprès du garant** : pendant toute la durée de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- **La possibilité pour la population de faire parvenir ses observations** : pendant toute la durée de la concertation par courriel à urbanisme@communaute-coutances.fr, ou par voie postale à adresser à M. le Président de Coutances mer et bocage à l'adresse du siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.
- **L'organisation de permanences pour échanger en présence du garant de la concertation** : le samedi 17 octobre 2020, 9h30 - 12h30, salle R2, siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances) et le samedi 21 novembre 2020, 9h30 - 12h30, salle R2, siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).
- **L'organisation de réunions publiques** : dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au COVID-19 dont le port du masque obligatoire ; le lundi 26 octobre 2020 à 18h30, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances), le samedi 7 novembre 2020 à 10h, sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances) - prévoir tenue adéquate et le lundi 16 novembre 2020 à 18h30, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances). Cette dernière réunion du 16 novembre se fera en visio en raison de la situation sanitaire. Voici le lien pour vous connecter : <https://global.gotomeeting.com/join/334107173>

CONCERTATION PRÉALABLE

Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société J.Regnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

POUR S'INFORMER

- Un dossier et un livret de concertation
- Disponibles au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, Coutances) et à la direction de l'urbanisme (9 rue de l'écluse chette, Coutances) aux heures et jours d'ouverture.
- Téléchargeables depuis les sites internet de la communauté de communes : coutancesmeretbocage.fr et de la ville : coutances.fr
- Accessibles pendant toute la durée de la concertation.

POUR S'EXPRIMER

- A** Des registres papier destinés à recueillir les avis du public disponibles au siège de Coutances mer et bocage et à la direction de l'urbanisme
- B** Une contribution directe auprès du garant de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- C** La possibilité de faire parvenir ses observations pendant toute la durée de la concertation à sylvain.andre@garant-cndp.fr ou par voie postale à M. le Président de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances
- D** L'organisation de permanences en présence du garant de la concertation samedi 7 novembre de 10h à 12h30 et samedi 21 novembre de 9h30 à 12h30 en salle R2, au siège de Coutances mer et bocage

RÉUNIONS PUBLIQUES

- Lundi 26 octobre à 18h30 - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances)
- Samedi 7 novembre à 10h - Site du futur projet (Zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances)
- Lundi 16 novembre à 18h30 - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances)

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

En raison de la crise sanitaire, les réunions publiques sont annulées. Toutefois, vous trouverez ci-dessous une vidéo de présentation remplaçant la visite sur site initialement prévue le 7 novembre dernier.



Lundi 16 novembre, à 18h30

Réunion publique en Visio-conférence

Lien : <https://global.gotomeeting.com/join/334107173>

Voici un tutoriel pour vous aider à vous connecter avec l'outil Go To Meeting - fichier pdf à télécharger : [tutoriel](#)

Samedi 21 novembre, de 9h30 à 12h30

Permanence du garant de la concertation en salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances. Veuillez à prendre rendez-vous au préalable et dès maintenant au 07 50 55 37 90.

Il est toujours possible de s'exprimer : dans les registres de concertation disponibles à l'accueil de la Mairie ; à l'adresse mail urbanisme@communaute-coutances.fr ; auprès du garant à sylvain.andre@garant-cndp.fr ; par courrier adressé au Président de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.

DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES :

- L'extrait du registre des délibérations du conseil de communauté
- Le dossier de concertation
- Le livret de concertation
- La décision de la Commission nationale du débat public
- La délibération du conseil municipal
- La délibération du conseil de communauté
- Présentation réunion publique du 26 octobre 2020
- Le compte-rendu de la réunion publique du 26 octobre 2020
- La vidéo de présentation de l'usine Regnault (lien vers Youtube)

Article sur le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr avec un lien de renvoi sur le site Internet de Coutances mer et bocage

🏠 > Évènements > Concertation préalable, usine Renault

Calendar :

📅 (<https://www.coutances.fr/calendar/>)

17 octobre 2020 – 21 novembre 2020 Jour entier

**Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société
JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de
Coutances.**



d'Urbanisme de Coutances. Coutances mer et bocage a souhaité engager une concertation préalable accompagnée d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public. Les modalités de la concertation préalable ont été prescrites par le conseil communautaire le 23 septembre 2020.

La concertation préalable se déroulera du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre 2020.

Pour l'information du public, plusieurs supports sont prévus :

- **Un dossier de concertation pour s'informer, mis à disposition pendant toute la durée de la concertation** : disponible au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture ; disponible depuis le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et depuis le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; accessible pendant toute la durée de la concertation.
- **Un livret de la concertation** : disponible au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture ; téléchargeable depuis le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et depuis le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; accessible pendant toute la durée de la concertation.
- **La publicité légale** : des avis de concertation affichés pendant toute la durée de la concertation, au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances), à la mairie de Coutances (Place du Parvis Notre Dame, 50200 Coutances), à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage (9 rue Écluse Chette, 50200 Coutances) ; une publication sur le site Internet de Coutances mer et bocage www.coutancesmeretbocage.fr et sur le site Internet de la ville de Coutances www.coutances.fr ; une publication dans la presse locale.

au siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances et à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage, 9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances, aux heures et jours habituels d'ouverture.

- **Une contribution directe auprès du garant** : pendant toute la durée de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- **La possibilité pour la population de faire parvenir ses observations** : pendant toute la durée de la concertation par courriel à urbanisme@communaute-coutances.fr, ou par voie postale à adresser à M. le Président de Coutances mer et bocage à l'adresse du siège de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.
- **L'organisation de permanences pour échanger en présence du garant de la concertation** : le samedi 17 octobre 2020, 9h30 – 12h30, salle R2, siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances) et le samedi 21 novembre 2020, 9h30 – 12h30, salle R2, siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).
- **L'organisation de réunions publiques** : dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au COVID-19 dont le port du masque obligatoire ; le lundi 26 octobre 2020 à 18h30, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances), le samedi 07 novembre 2020 à 10h00, sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances) – prévoir tenue adéquate et le lundi 16 novembre 2020 à 18h30, en salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances).

> Télécharger l'extrait du registre des délibérations du conseil de communauté

CONCERTATION PRÉALABLE

Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société Regnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

POUR S'INFORMER

Un dossier et un livret de concertation

- ↳ Disponible au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, Coutances) et à la direction de l'urbanisme (9 rue de l'Écluse Chette, Coutances) aux heures et jours d'ouverture.
- ↳ Téléchargeable depuis les sites internet de la communauté de communes coutancesmeretbocage.fr et de la ville coutances.fr
- ↳ Accessible pendant toute la durée de la concertation.

POUR S'EXPRIMER

A Des registres papier destinés à recevoir les avis du public, disponibles au siège de Coutances mer et bocage et à la direction de l'urbanisme

B Une contribution directe auprès du garant de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr

C La possibilité de faire parvenir ses observations pendant toute la durée de la concertation à urbanisme@communaute-coutances.fr ou par voie postale à M. le Président de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances

D L'organisation de permanences en présence du garant de la concertation samedi 17 octobre et samedi 21 novembre de 9h30 à 12h30 en salle R2, au siège de Coutances mer et bocage

RÉUNIONS PUBLIQUES

- ↳ **Lundi 26 octobre à 18h30** - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances)
- ↳ **Samedi 7 novembre à 10h** - Site du futur projet (Zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances)
- ↳ **Lundi 16 novembre à 18h30** - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances)

ATTENTION, la réunion publique du lundi 16 novembre prochain se fera en visio. Pour participer, cliquer sur le lien suivant :

<https://global.gotomeeting.com/join/334107173>

Voici un tutoriel pour vous aider à vous connecter : [tutoriel](#)

Pour en savoir plus, cliquez ici :



Publications Facebook sur le profil de Coutances mer et bocage <https://fr-fr.facebook.com/coutancesmeretbocage>

Pour le lancement de la concertation préalable

Coutances mer et bocage
15 octobre, 14:40

[PROJETS] Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances.

- Les dates des permanences pour échanger en présence du garant de la concertation (salle R2, siège de Coutances mer et bocage Hôtel de ville de Coutances) :
 - Samedi 17 octobre de 9h30 à 12h30
 - Samedi 21 novembre de 9h30 à 12h30
- Les dates des réunions publiques :
 - Lundi 26 octobre à 18h30, en salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances
 - Samedi 7 novembre à 10h sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville à Coutances) - prévoir tenue adéquate
 - Lundi 16 novembre à 18h30, en salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances

Ces réunions se tiendront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au COVID-19 dont le port du masque obligatoire.

→ Plus d'infos : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/actu-15-concertation-préalable/>

CONCERTATION PRÉALABLE

Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances.

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

POUR S'INFORMER

- Un dossier et un livret de concertation
- Disponible au siège de Coutances mer et bocage Hôtel de ville, BP 723, Coutances et à destination des administrations, mairie de la commune de Coutances, Coutances au bureau et par mail
- Disponible également dans les centres de documentation de la commune (Coutances et Coutances 2) et en ville, contactez :
- Accédez pendant toute la durée de la concertation

POUR S'EXPRIMER

- Des agences pour assister à l'assemblée publique de concertation publique ou auprès du garant de la concertation
- Des contributions directes auprès du garant de la concertation
- La possibilité de faire présenter vos observations pendant la durée de la concertation et auprès du garant de la concertation
- La possibilité de participer à la concertation publique en ligne

RÉUNIONS PUBLIQUES

- Lundi 26 octobre à 18h30 - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances
- Samedi 7 novembre à 10h - Site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville, 50200 Coutances)
- Lundi 16 novembre à 18h30 - Salle R2 au siège de Coutances mer et bocage Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances

10 19 partages

Coutances mer et bocage
1 octobre

[CONCERTATION] Par délibération en date du 27 novembre 2019, le conseil communautaire de Coutances mer et bocage a prescrit une déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances. Coutances mer et bocage a souhaité engager une concertation préalable accompagnée d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public. Les modalités de la concertation préalable ont été prescrites par le conseil communautaire le 23 septembre 2020. La concertation préalable se déroulera du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre 2020.

→ Plus d'infos : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/actu-15-concertation-préalable/>

3 pages

Publication suite aux modalités modifiées dans le cadre des nouvelles mesures sanitaires liées à la COVID-19



Enseignements tirés de la Concertation Préalable

Coutances mer et bocage
5 novembre, 16:49 · 🌐

[PROJETS] Confinement oblige, la réunion publique initialement prévue ce samedi 7 novembre est annulée, de nouvelles modalités de concertation sont en cours d'élaboration. Nous reviendrons très prochainement vers vous 😊

En attendant, il est toujours possible de s'exprimer :

- dans les registres de concertation disponibles à l'accueil de la Mairie de Coutances
- à l'adresse mail urbanisme@communaute-coutances.fr
- auprès du garant à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- par courrier adressé au Président de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.

CONCERTATION PRÉALABLE

Proclamation de projet relative à la construction d'une nouvelle usine de la société Regnault SAS implantée dans un emplacement de Plan Local d'Urbanisme de Coutances

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

Un dossier et un livret de concertation

POUR S'INFORMER

- Consultez au siège de Coutances mer et bocage (Hôtel de ville, BP 723, Coutances) ou à l'adresse mail urbanisme@communaute-coutances.fr
- Visitez le site www.coutancesmeretbocage.fr
- Consultez le dossier de concertation disponible sur le site www.coutancesmeretbocage.fr

POUR S'EXPRIMER

- Des registres papier dédiés à votre disposition
- La possibilité de faire parvenir vos observations par écrit

Coutances mer et bocage
10 novembre, 07:28 · 🌐

[PROJETS] En raison de la crise sanitaire, les réunions publiques au sujet de la concertation préalable quant à la construction de la nouvelle usine Regnault à Coutances, sont annulées. Voici donc, comme si vous y étiez, une vidéo remplaçant la visite sur site initialement prévue le 7 novembre dernier 😊

→ Pour en savoir plus : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/.../actu-15-concertation.../>

<iframe width="560" height="315" src="https://www.youtube.com/embed/447UNBA4-xc" frameborder="0" allow="accelerometer; autoplay; clipboard-write; encrypted-media; gyroscope; picture-in-picture" allowfullscreen></iframe>

YOUTUBE.COM
Construction nouvelle usine Regnault - Visite sur site
vidéo de présentation remplaçant la visite sur site initialement prévue...

👍 5

6 partages

Publications Facebook sur le profil de la ville de Coutances <https://fr-fr.facebook.com/vousetescoutances/>

Pour le lancement de la concertation préalable

Ville de Coutances
1 octobre · 🌐

Coutances mer et bocage
1 octobre · 🌐

[CONCERTATION] Par délibération en date du 27 novembre 2019, le conseil communautaire de Coutances mer et bocage a prescrit une déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances. Coutances mer et bocage a souhaité engager une concertation préalable accompagnée d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public. Les modalités de la concertation préalable ont été prescrites par le conseil communautaire le 23 septembre 2020. La concertation préalable se déroulera du samedi 17 octobre au samedi 21 novembre 2020.

→ Plus d'infos : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/actu-15-concertation-prealable/>

1 partage

Ville de Coutances
15 octobre, 14:40 · 🌐

CONCERTATION PRÉALABLE

LA CONCERTATION PRÉALABLE SE DÉROULERA DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

Coutances mer et bocage
15 octobre, 14:40 · 🌐

[PROJETS] Déclaration de projet relative à la construction de la nouvelle usine de la société JRegnault SAS emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Coutances.

📍 Les dates des permanences pour échanger en présence du garant de la concertation (salle R2, siège de Coutances mer et bocage Hôtel de ville de Coutances) :

- Samedi 17 octobre de 9h30 à 12h30
- Samedi 21 novembre de 9h30 à 12h30

📍 Les dates des réunions publiques :

- Lundi 26 octobre à 18h30, en salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances
- Samedi 7 novembre à 10h sur le site du futur projet (zone d'activités du Château de la Mare, rue Alexis de Tocqueville à Coutances) - prévoir tenue adéquate
- Lundi 16 novembre à 18h30, en salle R2 de l'Hôtel de ville de Coutances

😊 Ces réunions se tiendront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées au COVID-19 dont le port du masque obligatoire.

→ Plus d'infos : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/actu-15-concertation-prealable/>

11 1 commentaire 4 partages

J'aime Commenter Partager

Les plus pertinents ▼

Votre commentaire...

Christine Bruxelles
que va devenir l'ancien cite

J'aime · Répondre · 3 sem

Publication suite aux modalités modifiées dans le cadre des nouvelles mesures sanitaires liées à la COVID-19



Enseignements tirés de la Concertation Préalable

Ville de Coutances
5 novembre, 16:50 · 🌐

[PROJETS] Confinement oblige, la réunion publique initialement prévue ce samedi 7 novembre est annulée, de nouvelles modalités de concertation sont en cours d'élaboration. Nous reviendrons très prochainement vers vous 😊

En attendant, il est toujours possible de s'exprimer :

- dans les registres de concertation disponibles à l'accueil de la Mairie de Coutances
- à l'adresse mail urbanisme@communaute-coutances.fr
- auprès du garant à sylvain.andre@garant-cndp.fr
- par courrier adressé au Président de Coutances mer et bocage, Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances.



Ville de Coutances
11 novembre, 22:48 · 🌐

[PROJETS] En raison de la crise sanitaire, les réunions publiques au sujet de la concertation préalable quant à la construction de la nouvelle usine Renault sont annulées. Voici donc, comme si vous y étiez, une vidéo remplaçant la visite sur site initialement prévue le 7 novembre dernier 😊

→ Pour en savoir plus : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/.../actu-15-concertation.../>

<iframe width="560" height="315" src="https://www.youtube.com/embed/447UNBA4-xc" frameborder="0" allow="accelerometer; autoplay; clipboard-write; encrypted-media; gyroscope; picture-in-picture" allowfullscreen>
</iframe>



YOUTUBE.COM
Construction nouvelle usine Renault - Visite sur site
vidéo de présentation remplaçant la visite sur site initialement prévue le 7...

👍👎👤 10 1 commentaire 6 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Tous les commentaires ▾

 **Marilou Bisson** Mario Potey Max Potey
4 j

Publication pour la réunion du 16 novembre 2020, en visio-conférence

Ville de Coutances
13 novembre, 07:08 · 🌐

[CONCERTATION NOUVELLE USINE REGNAULT] La réunion publique de lundi prochain 16 novembre est maintenue mais en visio. Vous trouverez ci-dessous le lien :
<https://global.gotomeeting.com/join/334107173>

En illustrations, le tutoriel

Suivre une conférence « GoToMeeting » en tant que participant

sur le lien d'invitation de la
fiche vous invitant à télécharger
« Télécharger l'application »

téléchargement, cliquer sur le fichier
« Télécharger l'application »

l'installation, vous pouvez choisir
rejoindre la réunion,
et le choix par défaut « Ordinateur » et
« Enregistrer et continuer »

la suite suivante permet de tester votre microphone et
audio.
« Enregistrer et continuer »

rejoindre la réunion cliquer sur OK je suis

Conférence

pour votre nom, s'il n'est pas affiché correctement.
sur les personnages en haut à droite.
retrouver votre identifiant, cliquer droit dessus et cliquer gauche sur
l'adresse mail.

bas de l'écran permettent de désactiver votre webcam ou votre micro

de votre micro quand vous ne prenez pas la parole.
si désactiver la webcam pour libérer du débit et avoir une meilleure

Coutances mer et bocage
13 novembre, 07:03 · 🌐

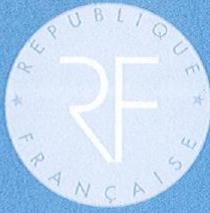
[CONCERTATION NOUVELLE USINE REGNAULT] Dans le cadre de la concertation
préalable menée par Coutances mer et bocage relative à la déclaration de projet
emportant...

Afficher la suite

1

2 partages

Registre de concertation mis à disposition au siège de Coutances mer et bocage et à la mairie de Coutances (Hôtel de ville, BP 723, 50200 Coutances)



DÉPARTEMENT Manche (50)

COMMUNE Communauté de Communes
Coutances MER ET bocage

Registre de concertation du public



Cocher la case correspondante

- Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)
- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
- Opération d'aménagement
- Autre

Relatif à : CONCERTATION préalable
Déclaration de projet relative à la
CONSTRUCTION de la nouvelle usine de la
Société JREGNAULT SAS emportant
mise en compatibilité du
Plan local d'urbanisme de Coutances

Lieu de la concertation : (Mairie de Coutances
Coutances mer et bocage
Hôtel de Ville, BP 723, 50200 Coutances

réf. 501 071

Berger
Levraut

Registre de concertation du public

Concertation préalable à : Concertation préalable
déclaration de projet relative à la construction de
la nouvelle usine de la Société JREGNAULT SAS
empourant mise en compatibilité du
Plan local d'urbanisme de COUTANCES

En exécution de la délibération du ⁽¹⁾ Conseil communautaire
en date du 23 septembre 2020
je soussigné(e) ⁽²⁾ pour le Président et par délégation J. Jean René Biner
vice président en charge de l'urbanisme.
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

À Coutances, le 17.10.2020

signature



(1) Conseil Municipal
Comité Directeur
Conseil Communautaire

(2) Maire de..., Président du..., Préfet de...

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Bravo pour ce projet architectural qui s'intègre
parfaitement dans le contexte urbain. ~~pour~~ ^{MC}
(17/10/2020)

~~Bell~~

Semaine du 16 au 21 Novembre

- Bravo pour cet édifice en perspective.
- Avec un grand merci pour Olivier Regnault pour le privilège que ce projet va apporter à la ville de Coutances toute entière sur tous les plans.

Sylvain Cognard

Avec vous pour ce projet.
TABAC DU PARVIS

~~Baut-~~

J'espère que ce projet va aboutir.

~~avoix~~
Flavioix

Olivier, je sais que tu as le courage de faire tout ce qui est envisagé. Bon courage à toi et à ton épouse. Tu feras des heureux pour ceux que tu embaucheras. Marie Véron / que du bonheur!

La fontaine oubliée

Cet édifice n'est pas indiqué sur le plan cadastral de 1834 et, à moins qu'il ait été omis lors de la réalisation de ce plan, il est donc probable que sa construction soit postérieure à 1834. Pas sûr donc, qu'il soit antérieur au château de la Mare ou alors de peu.

Son style évoque les XVIIIe et XIXe siècle. Dommage que la plaque qui devait orner le fronton ait disparu, car cela aurait pu donner des informations. L'auge en granit ressemble à celle que l'on retrouve en Bretagne.

Sa présence et sa localisation ont été indiquées à la DRAC Normandie par l'archéologue Benjamin HERARD lors de la transmission de son rapport de sondages de 2019.

Jacques FORESTIER

17 Octobre 2020

Jacques FORESTIER

Octobre 2020

19/11/2020 Swan Laisné
Bon courage Tonton, travail bien, des bisous ♡

19-11-2020. Huguette Lebrec
19.11.2020 Albert Lebrec
Bon courage
19.11.2020 Faufau Harivel
Vous avez été Outils, mais vous avez réussi
Bravo. Bon courage -
19.11.2020 Karimel pages G. Duval
BRAVO
Le 21.11.2020 Noémie Regnaud.
Félicitation ! je suis heureuse de savoir que votre
ville Coutançaise et surtout l'entreprise Regnaud
s'agrandisse. Je suis comblée alors un grand
Merci. Bon courage pour la suite.

- Le 21.11.20. Sylvain Partin
BRAVO. félicitation - encouragement...

- 20.11.2020 Armand LAISNE - 06 72000542
ENCOURAGONS ET SOUTIENONS L'ECONOMIE DU
COUTANÇAIS. Louini

Le 21.11.20 Louise Louini
J'encourage ce beau projet qui dynamise
l'emploi coutançais ! Louini

le 19.11.20 Guenemann J. Jacques
BRAVO pour ce beau projet
JRB

Large empty lined area for notes or comments.

396

7

JRB

LECOEUR Stéphane 21/11/2020

Je suis très favorable à ce futur projet une
usine moderne et pratique sera la bienvenue.

Monsieur BINET

29/11/2020

ESCALIER du CHATEAU de la MARE et la SUITE de FIBONACCI

Il y a combien de façons pour monter cet escalier, et comment les compter ?

L'escalier avec son seuil est composé de 12 marches.

MARCHES	Nombre de façon	Somme des façons
1	1	1
2	1	2
3	2	4
4	3	7
5	5	12
6	8	20
7	13	33
8	21	54
9	34	88
10	55	143
11	89	232
12	144	376

La colonne centrale nous permet de constater le comportement de la suite de FIBONACCI, en effet, chaque terme est la somme des deux précédents. Il y a donc 144 façons pour monter l'escalier.

RELATION de la suite de FIBONACCI et le Nombre d'Or, il suffit de diviser un des termes de la colonne centrale par son terme précédent (exemple : 89 divisé par 55 = 1,618). Si nous commençons

par les premiers termes les résultats n'ont rien avoir avec le Nombre d'Or, mais à partir du dixième terme de la suite la différence est inférieur à un millième.

L'escalier du château de la Mare est une réplique d'un escalier de la ville de JERASH en JORDANIE cité antique, véritable « ROME hors de ROME » inscrite sur la liste indicative de l'UNESCO et considérée comme l'une des villes provinciales romaines les mieux conservées dans le monde. Ornée de rues pavées de colonnades, immenses temples sur la crête des collines, de théâtres, de grandes places, de thermes, de fontaines, d'arènes et de murailles, » des murs d'un bâtiment avec des ouvertures modulables que nous retrouvons sur la dépendance centrale ».

Les recherches archéologiques du début septembre 2019 sur le terrain proche du domaine du château de la Mare ont mis en avant :

- Entre le cœur des bâtiments du Château et la mare se situait un hippodrome avec une enceinte haute de 3 mètres, une piste supérieure à celle de NIMES et une estrade à une extrémité « une référence romaine ». La mare avait été réduite pour sa construction ; il avait été transformé en une roseraie puis rasé, nous en retrouvons aujourd'hui des traces.

- Proche de l'escalier du château à environ 70 mètres, une urne funéraire gallo-romaine avec des ossements a été découverte, en effet, les sépultures romaines sont généralement placées le long des voies ou en zone périurbaine, elles sont parfois délimitées par des fossés, des murs d'enceinte ou du parcellaire.

Coutances est une ancienne cité romaine (COSEDIA-CONSTANTIA), on retrouve au cœur de la ville une voie romaine qui partait de la rue de Pile et allait vers la rue Saint-Maur *et probablement au-delà. Les fouilles de septembre 2013 sur le site de l'actuel cinéma avaient permis de trouver une pièce de monnaie à l'effigie de Germanicus » Général Romain du 15 avant JC à 19 après JC.

*Saint-Maur est né à Rome vers 512 et mort vers 584 Moine chez l'Ordre de Saint Benoit, fils d'EQUITUS, sénateur romain.

L'histoire nous dit que plusieurs siècles plus tard, en 1841 à Saint Nicolas de Coutances, le domaine du Château de la Mare est construit proche d'une urne cinéraire avec l'esprit architecturale de la Rome antique.

-Les archéologues ont mis également à jour des fondations d'un bâtiment proche de la lisière du petit bois de Madame REDON ou sont installées une fontaine et « une auge ou une baignoire en granite », un patrimoine oublié. Cette partie du terrain a été aplanie afin de l'agrandir pour permettre l'atterrissage de petits avions lors de la fête de l'aviation des années 1950.

Monsieur BINET.



21/11/2020

Concertation préalable 2020

PLU Coutances Mer et Bocage

Renforcer la protection conformément au Projet d'orientation d'Aménagement et de Programmation :

Compte tenu de ses préceptes architecturaux, le CHATEAU de la MARE doit être classé comme remarquable dans le PLU de la CMB.

- Secteur du Château de la Mare par un **espace tampon à conforter proche de l'habitat de 40m** (page 28), cette zone de protection était déjà prévue dans le PLU du 17 Janvier 2008. Le projet (page 35) réduit cette espace tampon proche de l'habitat du domaine du Château de la Mare.
- Espace paysagé : voir son épaisseur et hauteur et le positionnement de la clôture.
- Ecoulement des eaux, voir le franchissement du cours d'eau.
- Circulation des camions à l'intérieur du site industriel.

Coutances le 21 Novembre 2020

Jacques Forester



2020

JRB

Jacques FORESTIER
Château de la Mare
126 Route de REMILLY
50200- COUTANCES

UDAP
Madame FRULEUX
3 Place de la Préfecture
BP 80494
50004 SAINT LO

Coutances le 16 Novembre 2020

Objet : Présentation des caractéristiques
et préceptes architecturaux du Château de la Mare
Inscription dans vos dossiers

Chère Madame,

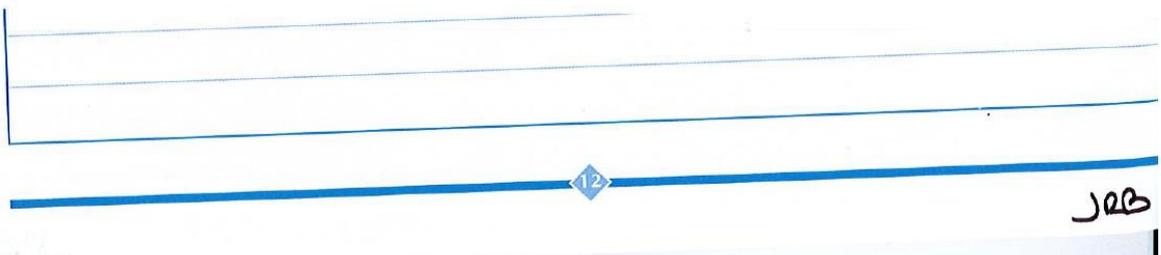
Je souhaite vous adresser les deux documents qui représentent les recherches architecturales que j'ai faites depuis l'achat en 2004 de ce domaine, les principales sont connues depuis 2006-2008, notamment celles des salines d'Arc et Senans que la presse a relaté notamment pendant les journées du Patrimoine.

La restauration a été faite par des entreprises reconnues dans le département et bien évidemment aussi par mes soins, il est évident que je vais continuer celle-ci. Comme vous pouvez le constater ce domaine dispose d'un classement équivalent inédit depuis des années que les médias ont édité.

La zone d'activité du Château de la Mare se développe conformément au PLU de 2007, à cette époque, je n'avais pas encore découverte l'architecture d'Arc et Senans. Une déclaration de projet est en cours : dossier de la concertation préalable du 17 octobre au 21 novembre 2020. Une zone de protection est inscrite, elle doit être vérifiée, aussi, pourriez-vous nous donner votre avis.

Ce samedi 21 Novembre, j'ai un rendez-vous avec les parties prenantes.

Je vous prie de recevoir, Chère Madame, mes salutations distinguées.





CHATEAU de la MARE

COUTANCES

Ses caractéristiques :

Un classement patrimonial par équivalence, inédit: UN CAPITAL IMMATERIEL architectural et culturel remarquable avec des références mondiales: Il est un actif matérialisé de la démocratie.

- - Une architecture de la renaissance italienne : des concepts des Villas vénitiennes d'*Andrea PALLADIO (Villa BARBARO et THIENE...)*.

- La Saline Royale d'Arc-et-SENANS inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'architecte de Louis XV et de Madame du BARRY : *Claude-Nicolas LEDOUX qui s'inspire du Contrat Social de J-J ROUSSEAU* ; la pensée politique de ce dernier imprégna tous ceux qui, de la prise de la Bastille à la fin de la terreur, furent aux origines de notre démocratie » la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Août 1789 ».

- Une signature architecturale parlante qui représente le premier capital de la France, un capital immatériel qui appartient à tous les français : les valeurs de notre République, la Liberté, l'Égalité, La Fraternité. » Aujourd'hui, nous sommes passés d'une architecture parlante à une nouvelle notion, une architecture qui est associée à un capital immatériel.

-Une architecture de la Cité antique de JERASH en JORDANIE, véritable « *ROME hors de ROME* » inscrite sur la liste indicative de l'UNESCO considérée comme l'une des villes provinciales romaines les mieux conservées dans le monde.

-Une harmonie esthétique dans les proportions architecturales des trois bâtiments qui relève *du nombre d'or*. Léonard de VINCI désigne ce rapport selon l'expression « La divine proportion ». La modélisation mathématique s'effectue en utilisant *le théorème de Pythagore*.

- un logo du nombre d'or symbole du Château de la Mare.

-Un capital immatériel pour la Zone d'Activité qui porte son nom, il éclaire l'avenir économique de Coutances Mer et Bocage. Un patrimoine philosophique immatériel des lumières : le capital humain, le capital de gouvernance et organisationnel....

-Un site remarquable pour la Fondation du Patrimoine.

- Une musique de Karl Jenkins qui rend hommage à Andréa PALLADIO célèbre architecte de la renaissance italienne. Une musique qui applique les règles des proportions musicales de Pythagore interprété par les sœurs Camille et Julie BERTHOLLET.

CHATEAU DE LA MARE

1841

Le château de la Mare : La cité idéale s'inscrit des idées du siècle des lumières (Jean-Jacques ROUSSEAU, DIDEROT) et de la personnalité du commanditaire du projet Jean-Jacques QUESNEL de la MORINIERE, Il exprime ses idées philosophiques par une architecture parlante et une image rousseauiste de la vie dans son domaine idéal ; il propose des conditions de vie à son personnel qui favorise un juste équilibre entre le travail, le repos, le plaisir dans un cadre architectural exemplaire.

Ses préceptes architecturaux

La disposition cardinale des bâtiments selon les principes de VITRUVÉ permet à la lumière de les éclairer selon les heures et les saisons, la restauration récente des façades et des murs a permis d'accentuer ces variations et d'attirer les regards.

Conformément au principe architectural selon lequel un bâtiment doit révéler sa fonction, le château surpasse en hauteur les autres édifices, c'est l'œil du maître qui domine ses terres.

Le château s'inspire des constructions du début de l'ère haussmannienne avec des symétries parfaites. Aujourd'hui, la ruine a été transformée, sa base ressemble à l'Orangerie de Bagatelle, l'escalier monumental est préservé, il est construit selon le nombre d'or, il permet d'expliquer aux visiteurs le théorème de PYTHAGORE et sa relation avec la suite de FIBONACCI, les deux autres bâtiments disposent également des signatures du nombre d'or.

Le premier bâtiment central est précédé d'un avant-corps percé de trois arcades ornées par des pierres veinées de CAMBERNON particulièrement choisies. Il s'inspire des Villas palladiennes « BARBARO et THIENE », mais aussi de l'architecture des bernes d'ARC et SENANS et de la Rome antique « la ville de JERASH en Jordanie ». Il servait d'écurie pour les chevaux et d'abris pour les fiacres et de pièces de repos pour les cochers.

Le deuxième bâtiment : Son architecture globale s'inspire d'une maquette de Claude-Nicolas LEDOUX que l'on retrouve dans son musée d'ARC et SENANS dans l'espace de ces projets non réalisés. Sa face arrière ressemble à celle de la maison du directeur et symbolise la fonction hiérarchique de ce bâtiment. Sur la face avant les colonnes doriques ont été transformées en deux colonnes rectangulaires en pierres veinées de CAMBERNON, entre celles-ci, la restauration récente effectuée a accentué l'espace de lumière de cette façade. (A noter, que cette restauration a été effectuée en 2006 et que les préceptes architecturaux relevant de la saline ont été découverte en 2008).

L'hippodrome se situait proche de la maison du directeur, il avait une enceinte haute de 3 mètres, une piste supérieure à celle de NIMES et une estrade à une extrémité proche de la Mare qui avait été réduite pour sa construction « **une référence romaine** ». Il avait été transformé en roseraie puis rasé, nous en retrouvons aujourd'hui des traces.

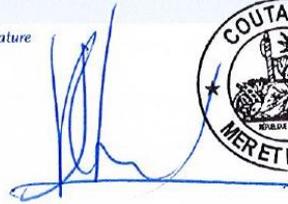
Registre de concertation clos le

21/11/2020
Président et par délégation de Vain Président
en charge de l'Urbanisme

16 observations ont été consignées au registre

3 lettres ou notes écrites sont annexées au présent registre.

signature



**Registre de concertation mis à disposition à la direction de l'urbanisme de Coutances mer et bocage
(9 rue de l'Écluse Chette, 50200 Coutances)**

	<p>DÉPARTEMENT <u>Manche (50)</u></p> <p>COMMUNE <u>Communauté de Communes Coutances MER ET bocage</u></p>
	<h2 data-bbox="571 613 1120 853">Registre de concertation du public</h2> <div data-bbox="1123 607 1417 824"></div> <p data-bbox="571 936 849 965"><i>Cocher la case correspondante</i></p> <ul data-bbox="571 981 1098 1265" style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)<input checked="" type="checkbox"/> Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)<input type="checkbox"/> Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)<input type="checkbox"/> Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)<input type="checkbox"/> Opération d'aménagement<input type="checkbox"/> Autre <p data-bbox="571 1317 1369 1608">Relatif à : <u>CONCERTATION PRÉALABLE</u> <u>DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA</u> <u>CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE USINE DE LA</u> <u>SOCIÉTÉ REGNAULT SAS EMPLOIANT</u> <u>MISE EN COMPATIBILITÉ DU</u> <u>PLAN LOCAL D'URBANISME DE COUTANCES</u></p> <p data-bbox="571 1659 1391 1809">Lieu de la concertation : <u>Coutances MER ET bocage</u> <u>DIRECTION DE L'URBANISME, 9 RUE DE L'ÉCLUSE</u> <u>CHETTE 50200 COUTANCES</u></p>
<p>réf. 501 071</p>	

Registre de concertation du public

Concertation préalable à : Concertation préalable
Déclaration de projet relative à la construction de
la nouvelle usine de la Société Renault SAS
emportant mise en compatibilité du
Plan local d'Urbanisme de Coutances

En exécution de la délibération du ⁽¹⁾ Conseil Communautaire
en date du 23 septembre 2020
je soussigné(e) ⁽²⁾ pour le Président et par délégation J. Jean René Bihet
Vice-président en charge de l'urbanisme
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

À Coutances, le 17.10.2020

signature

(1) Conseil Municipal
Comité Directeur
Conseil Communautaire

(2) Maire de..., Président du..., Préfet de...

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Audrey DUCLOS : 06 38 48 80 34 17/11/2020
audreyduclos@hotmail.fr 24 rue de la Roque
50560 Blainville sur mer

Je suis favorable au projet pour l'emploi et la
pérennité de l'entreprise. Beau travail concernant la
prix en compte des enjeux environnementaux.

Anne SCHMITTER 06 85 67 00 06 18/11/2020
anne.schmitter@gmail.com 21, rue du Feuillé Agon-Cour.

Ce projet est exemplaire au titre de l'intégration
dans son environnement, au titre du développement
industriel de cette entreprise familiale et locale, au
titre du maintien des emplois et des savoir-faire
sur le territoire. Je le soutiens sans réserve.

B. de Sinc oomont 0608004920 le 20/11/2020

Beau projet pour l'entreprise Regnault et la
Communauté. Favorable à ce projet, mais
qu'en sera-t-il de la circulation entre l'ancien site et
le nouveau par la rue de la Cuévie?

Bravo aux entrepreneurs -

Lecoœur Valérie : 06.73.71.93.20 le 20.11.20

Beau projet, je suis favorable au projet
belle entreprise pour des bonnes conditions
de travail, Tout mon Soutiens

Mr et Mme Maingot Veron Emmanuel
49 E rue du Sud
50 560 Gouville sur Mer

Nous sommes favorable au projet.



Registre de concertation clos le 21/11/2020 / le Président par délégation
du Vice-Président à l'urbanisme

5 observations ont été consignées au registre

0 lettres ou notes écrites sont annexées au présent registre.

signature

Contribution directe auprès du garant de la concertation par courriel à sylvain.andre@garant-cndp.fr

Sujet **Re: Concertation préalable "Regnault".**
De <sylvain.andre@garant-cndp.fr>
À Bellier Jean-Thierry <jtbellier@orange.fr>
Cc <a.jehan@communaute-coutances.fr>
Date 16/11/2020 16:33

Monsieur,

J'accuse réception de vos remarques. Je transmets celles ci aux maîtres d'ouvrage afin que des réponses précises vous soient apportées.

Au vu de l'évolution incertaine de la crise sanitaire, il n'est pas prévu de décaler la date de fin de la concertation préalable (21 novembre 2020).

La réunion publique de ce soir à 18h30 est maintenue en visioconférence.

Pour y accéder, connectez-vous au lien suivant: <https://global.gotomeeting.com/join/334107173>

La permanence du samedi 21 novembre 2020 de 9h30 à 12h30 est maintenue sur rendez vous.

Restant à votre entière disposition,

Salutations cordiales.

Sylvain ANDRE

Garant CNDP

Le 16.11.2020 16:14, Bellier Jean-Thierry a écrit :

Bonjour,

Lors de la réunion du 26 octobre, je suis intervenu pour faire part de mon expérience des nuisances subies depuis l'aménagement de la zone d'activité du château de la Mare.

Le projet Regnault représente un changement d'échelle en raison de sa taille, du type d'activité, du trafic à venir, de l'impact sur l'environnement... D'autant plus que je me suis rendu compte au vu des documents que son emprise serait plus importante, notamment vers l'est, que je ne l'imaginai.

Je vous confirme ma demande visant à obtenir, non seulement des paroles rassurantes, mais des engagements et des garanties que des mesures seront prises pour limiter l'impact visuel et acoustique du projet et ce, dès maintenant, sans attendre l'éventuel dépôt d'une demande de permis de construire.

Par exemple sur les points suivants :

- présentation d'un schéma d'intégration dans le site avec courbes de niveau ;
- préservation des talus et des arbres ;
- création d'un merlon planté ;
- choix de matériaux et de couleurs neutres (non réfléchissants, le moins visibles possibles, pas de pollution lumineuse...);
- isolation phonique des bâtiments ;
- limitation des circuits de circulation des véhicules (qui vont seulement en marche avant selon M. Regnault...);

et sur tout ce qui pourrait concourir à atténuer les effets négatifs du projet.

Par ailleurs, les réunions de concertation prévues ayant été annulées sous leur forme initiale, envisagez-vous un report des échéances ?

Cordialement,

JT Bellier.



Enseignements tirés de la concertation préalable